

■ refuge

La polémique se fraye un sentier entre le gardien de Puscaghja et le parc naturel

La saison va bientôt commencer. Le ravitaillement par hélicoptage des refuges du GR 20 effectué par le parc naturel régional aussi. Chaque année, 70 000 randonneurs empruntent les chemins entiers de traverse d'un autre tourisme, celui de la montagne corse. Il existe 15 refuges au sein du PNRC, 13 sur le GR 20 - Puscaghja et A Sega - situés en dehors de ce tracé. Dominique Flori, 58 ans, est, depuis 2001, le gardien du refuge de Puscaghja, implanté à 1 100 mètres d'altitude en bordure du massif ouest du Cintu, à la limite des deux départements, sur la commune d'Évisa en Corse-du-Sud. Un refuge isolé entre deux hauts cois, Caprunale et Guagnarola, accessible uniquement à pied après cinq heures de marche. Depuis le 31 mai dernier, le gardien a entamé une grève de la faim.

Il a donc forcément des raisons qui lui tiennent à cœur. Au cœur justement d'une divergence de point de vue avec ses instances dirigeantes du parc. L'histoire est en train de faire quelque peu bouillir. Mais du côté du PNRC, on a aussi des précisions à apporter. Parole aux deux parties, maux contre maux.

Refuges de signer

Je suis avant tout un professionnel de la montagne et je n'occupe du refuge depuis la date de son ouverture au public en 2001, explique Dumè Flori. J'ai, à la demande du Parc naturel régional et en accord



Pour Jean-Luc Chiappini, le président du PNRC, « des efforts de dialogue ont été faits pour trouver une solution. Mais on ne peut courir certains risques juridiques. » (Photo Pierre-Antoine Fournil)

avec l'objet et les buts de sa charte, développé ce refuge en ayant à l'esprit l'ouverture et le service à tous les publics susceptibles de le fréquenter. En collaborant activement avec les éleveurs et les derniers bergers transhumants, en aidant à la réalisation de projets pédagogiques, en veillant au respect d'une certaine éthique montagnarde et en aménageant les différents espaces livrés à la pierraille et aux ronces. Enfin, en exerçant au cœur du massif une présence constante et attentive. Aujourd'hui, après des années de contrats salariés sai-

sonniers, la direction du service du personnel du parc me propose un contrat d'un type nouveau dont j'ai pensé qu'il était mal adapté à la situation particulière, aux chiffres de fréquentation et aux missions gardien/refuge. J'ai donc refusé de signer. Durant toutes ces années, j'ai essayé de faire mon métier, je voudrais continuer à en vivre dignement... ».

Hier, tandis qu'une manifestation de soutien au gardien se déroulait à Évisa, Jean-Luc Chiappini, président du PNRC, et plusieurs de ses collaborateurs* tenaient à recadrer les tenants et aboutissants de ce qui prend des allures de polémique...

« Le parc a tenu une assemblée générale début 2010 où il a été décidé de séparer l'activité de montagne - gardiennage, accueil - de l'activité purement commerciale, rappelle Christian Cesari, le coordinateur des services. Un objectif à la clé,

permettre une meilleure gestion des refuges avec notamment l'informatisation des réservations afin de canaliser et d'établir les flux. Cette informatisation amorcée en 2009 va être totalement étendue cette année. Chaque randonneur peut ainsi prendre son billet et le payer par carte bancaire. Par ailleurs, des chalets vont être installés pour l'activité commerciale à côté de chacun des refuges du GR. L'activité commerciale (vente de produits, ravitaillement) sera exercée par les gardiens qui revêtent le statut de commerçants, moyennant une redevance de 238 € pour la saison, de mai à fin septembre ». Ladite redevance est l'application d'une obligation légale qui tient au fait que « les gardiens dorment dans le refuge, ce qui est considéré comme un avantage en nature ». Le nouveau mode sera opérationnel à partir du 15 juin.

Passible d'emploi fictif...

Tandis que l'ensemble des autres refuges ont signé une convention de « mise à disposition conjointe d'un local par le parc naturel de Corse », Dominique Flori s'oppose donc à en faire de même.

Or, si le parc naturel accédait à sa demande, c'est-à-dire une compensation financière sur une durée de six mois et non de quatre comme proposé par le PNRC - des suites juridiques lourdes de conséquences pourraient voir le jour. « En effet, argumente Jean-Luc Chiappini, dès lors où ce commerçant ne travaille que durant quatre mois de la saison, comment pourrait-on justifier du versement d'une compensation sur six mois ?

Cela est impossible, car cette démarche serait nécessairement assimilée à un emploi fictif ! Que nous souhaitions aider Dominique Flori est une chose, que nous en subissions les aléas juridiques en est une autre à laquelle je ne souscrirai pas. Nous allons essayer de voir comment résoudre le problème et faire d'autres propositions pour jouer notre rôle pleinement, mais pas à n'importe quel prix... ».

Un vrai casse-tête donc pour le président du parc qui ne souhaite pas prendre le risque d'être hors-la-loi, au sens premier du terme. Sinon, lui aussi pourrait avoir quelques raisons d'entamer une grève de la faim...

A.-C.C.

Tous les gardiens ont été convoqués le 6 avril 2010 et informés des nouvelles dispositions votées par le conseil syndical.

Une proposition refusée

Dominique Flori a, lui, été reçu individuellement à la Casa Pastureccia de Saint-Pierre de Venaco le 23 avril pour une formation concernant le fonctionnement du refuge, le site Internet et afin de signer son contrat d'exploitation. « Lors de cet entretien, Dominique Flori a indiqué que les réservations lui posaient problème dans la mesure où il avait l'habitude de les faire lui-même. Nous lui avons signifié que l'on ne pouvait plus procéder ainsi. Il a aussi argué qu'au regard de la fréquentation du refuge, il ne gagnait pas assez d'argent pour rentrer dans ce cadre... ».

Le PNRC a donc décidé de prendre en considération la capacité d'accueil réduite - 15 places - et la fréquentation

sans commune mesure avec les refuges situés sur le GR (rapport de 1 à 10). « Nous avons dialogué avec le maire de Manso - NDLR : commune où réside le gardien - et avons fait des efforts pour trouver une solution, en proposant une compensation de quatre mois au Smic, insiste le président du parc. Mais il ne faut pas que Dominique Flori dise qu'il n'était pas au courant, qu'il n'y a pas eu de contacts, qu'il lui-même réalisait tous les travaux au refuge. Les factures réglées par le parc sont là pour attester du contraire ». En attendant, le gardien a appelé à un nouveau rassemblement aujourd'hui place Saint-Nicolas à Bastia à 15 heures. Et campe... sur ses positions.

A.-C. CHABANON

* Étaient présents Christian Cesari, coordinateur des services ; José Martini, directeur général adjoint et responsable tourisme ; Nicolas Rutly, membre du bureau du PNRC et maire d'Orto.

KAUFMAN & BROAD
L'AVENIR VOUS APPARTIENT.
www.keb.com

Implantée en France depuis plus de 40 ans, KAUFMAN & BROAD conçoit, construit et commercialise des appartements et des maisons individuelles en villages. Ferts de nouveaux projets de développement, notre dynamique

+ de 40 postes à